

**LOGEMENT**

# Un foyer flambant neuf

Ouverte en 1962, la résidence de l'Union chrétienne de jeunes gens située rue Charny qui compte 152 chambres vient de faire l'objet d'une réhabilitation lourde

**U**ne année et demie de patience récompensée. C'est le laps de temps qu'il aura fallu pour remettre à neuf le foyer de l'Union chrétienne de jeunes gens (U.C.J.G.), situé au 1 de la rue Charny, à la limite de Villeurbanne et du troisième arrondissement de Lyon. Pendant toute la durée des travaux, les salariés (35 personnes) et les 150 résidents ont su en effet faire preuve de beaucoup de compréhension face aux désagréments inhérents à une telle réhabilitation mais ils disposent aujourd'hui d'un cadre de vie complètement transformé.

Au cours de l'inauguration officielle qui s'est déroulée, vendredi, en présence de MM. Mercier, président du Conseil général, Chabroux, maire de Villeurbanne, Fraysse, représentant Charles Millon (président du Conseil régional) et Schmutz, directeur de la DDE, représentant le préfet, le président de l'U.C.J.G., M. Quatrehomme, a rappelé dans quelles conditions le projet de rénovation avait vu le jour. .

## Confort

A partir du constat que le bâtiment de six étages, ouvert en 1962, se dégradait au fil du temps et ne correspondait plus vraiment aux besoins des jeunes d'aujourd'hui, les responsables de l'U.C.J.G. ont choisi, non sans angoisse eu égard à l'importance financière de l'opération, d'utiliser l'opportunité offerte par «Foyer plus».

Un dispositif visant à permettre une rénovation du bâti à des conditions avantageuses et qui s'est traduit par la signature d'un accord cadre entre l'as-



L'accueil des handicapés, des studios pour de jeunes couples ou des familles monoparentales, l'isolation phonique, des installations téléphoniques sont autant d'améliorations dont bénéficient désormais les résidents

sociation et les ministères de l'équipement et de la santé, la caisse des dépôts et consignations et les HLM.

Et, grâce également à divers soutiens (ville de Villeurbanne, Conseil général et Conseil régional), une réhabilitation lourde d'un coût global de 17,6 millions de francs a ainsi pu débuter durant l'été 1993.

Elle a notamment consisté à équiper chacune des 148 chambres du confort moderne: sanitaires, isolation phonique, installations téléphoniques... Quatre studios sont en outre mis à disposition de jeunes couples ou de familles monoparentales et un logement a été aménagé pour accueillir des personnes handicapées.

Chaque étage est doté d'un lieu convivial permettant différentes activités tandis qu'au rez-de-chaussée, l'accueil et la partie restauration ont subi un lifting avantageux.

A noter à ce propos que le self-service est ouvert sur le quartier et sert quotidiennement près de 350 repas.

Ces prestations largement améliorées ont justifié une réévaluation du montant des loyers qui est passé de 1480 à 1800 francs.

Mais de nombreux résidents ont droit à l'APL ce qui limite sensiblement leur effort financier.

H. P.

U.C.J.G. 1, rue Charny-Tél. 72.13.60.60.